

Mener de front **bio** et **non bio**, le tout en HVE

Pour répartir les risques, Pierre Champion conduit une partie de ses cultures en agriculture biologique, le reste en conventionnel. Il est certifié haute valeur environnementale (HVE) pour l'ensemble, depuis janvier 2021.

LE CONTEXTE



- L'exploitation est située à **Pitgam** (Nord).
- **Pierre Champion**, originaire du Loiret, s'est installé après un BTS ACSE, en « hors cadre familial » sur **30 ha**, en 2017. Son prédécesseur, qui venait d'arrêter les porcs, avait converti 7 ha au bio.
- Aujourd'hui, il exploite **13 ha en bio**, 5 ha en cours de conversion et **12 ha en conventionnel**, avec **3 salariés** qui représentent un temps plein. L'ensemble de la ferme est certifié HVE de niveau 3

Lorsqu'il a cherché à reprendre une exploitation dans le Nord, pour rejoindre sa compagne, Pierre Champion n'avait pas vraiment pensé au bio. « Mon prédécesseur avait déjà converti 7 ha sur les 30 que compte la ferme, j'ai décidé de poursuivre l'expérience », souligne le jeune agriculteur. Il s'est pris au jeu et, depuis, il a doublé les surfaces consacrées à l'agriculture biologique, et vient de convertir 5 ha supplémentaires. « Passer au bio constitue une prise de risque importante, c'est pourquoi je préfère continuer à jouer sur les deux tableaux et à maintenir une partie de l'exploitation en conventionnel. Le bio est aussi très exigeant en main-d'œuvre. »

DES CULTURES TRÈS DIVERSIFIÉES

Pour mener les deux de front, il a opté pour des cultures ou des variétés qui peuvent s'identifier très facilement pour chaque type de production. « En pommes de terre, je réserve les variétés à peau jaune au bio, et ne produis que des rouges en conventionnel, précise l'exploitant. En céréales, comme il est plus difficile de distinguer les variétés, je suis parti sur le blé tendre en bio, et l'orge en conventionnel. »

Pierre produit des variétés anciennes de blé pour la meunerie. « C'est une niche sur le plan commercial, mais le débouché existe. En bio, elles sont valorisées à 600 €/t contre 400 €/t pour les variétés modernes, cependant le rendement se limite à 30 q/ha contre 50 à 60 pour les récentes. » Il cultive aussi en bio plusieurs espèces de courges, des flageolets et des haricots secs, de la rhubarbe ainsi qu'une association de seigle et lentillon.

Le jeune exploitant est adhérent à deux coopératives, Biocer pour les céréales, et Norabio pour les autres cultures. Il vend également une partie de sa production en direct, à la ferme ou auprès d'un meunier, d'épiceries fines, de restaurants et d'autres agriculteurs. En conventionnel, il travaille avec deux négociants, Vaesken en céréales, et Debruyne, en pommes de terre. Il produit aussi du lin textile pour la coopérative La Linière, et des pois de conserve pour Bonduelle.

UNE DÉMARCHÉ DE GROUPE

Il n'est pas 100 % bio, mais souhaite réduire les intrants partout. C'est ce qui l'a amené à obtenir en janvier 2021, la certification HVE. « Ce n'était pas mon objectif, je cherchais à partager avec d'autres agriculteurs sur l'amélioration de mes pratiques, explique Pierre. J'ai entendu parler d'Eco-Phyt' lors d'une visite d'essais chez Vaesken. La démarche m'a séduit, j'ai fait le choix d'y adhérer. Je fais aussi partie du GIEE Flandre française initié par mon négociant. C'est seulement dans un deuxième temps que nous nous sommes intéressés à cette certification HVE au sein d'Eco-Phyt'. » Pierre a réalisé un diagnostic sur son exploitation juste pour savoir où il en était par rapport à la HVE. « Pour rentrer dans les clous, il me suffisait d'implanter des couverts en bio, comme je faisais déjà en conventionnel, indique-t-il. Sans une

Un choix d'espèces et de variétés bien étudié

Exemple pour les céréales et les pommes de terre

	Variétés	Rendement moyen	Débouchés	Prix moyen de vente
En bio				
Blé tendre	Variétés anciennes : Bon Moulin, Chiddam rouge, Blanc de Flandres, Rouge de Bordeaux	30 q/ha	Coop Norabio. Vente directe de farine	600 €/t
Pommes de terre	Variétés jaunes tolérantes au mildiou : Carolus, Alliance, Dita	25 t/ha	Coop Norabio. Vente à des revendeurs ou à la ferme	350 €/t
En conventionnel				
Escourgeon	Amistar, tolérant à la jaunisse nanisante de l'orge	80 à 85 q/ha	Vaesken	150 €/t*
Pommes de terre	Variété rouge : Royata	45 à 50 t/ha	Négociant Debruyne pour l'export	100 €/t**

*2020, ** Non stocké



L'agriculteur appose les deux logos AB et HVE sur les emballages de ses produits.

démarche collective, j'aurais eu du mal à me lancer. C'est l'ensemble de l'exploitation qui est certifié mais pas de soucis, bio et HVE sont tout à fait compatibles. » Il utilise d'ailleurs en non bio la herse étrille Treffler ainsi que la bineuse Garford qu'il a achetées pour le bio. Sur le plan économique, l'adhésion à Eco-Phyt' lui coûte 400 euros par an et la certification 900 euros pour trois ans. En outre, Pierre a bénéficié d'un crédit d'impôt de 1 500 euros.

« Il m'a suffi d'implanter des couverts en agriculture bio. »

Pour le moment, la HVE ne permet pas de mieux valoriser les produits, mais Vaesken est en train d'étudier un partenariat avec un moulin. « Même si un jour je passe au bio à 100 %, je resterai HVE, estime-t-il. Le fait d'être dans un groupe m'aide à progresser et me donne accès au "conseil stratégique" qui, avec la séparation de la vente et du conseil, nous est désormais imposé. »

BLANDINE CAILLIEZ

LES PLUS :

- Répartir les risques et la charge de travail.
- Un accès à des formations poussées.
- Bénéficier du conseil stratégique.

LES MOINS :

- Une prise de risque liée à l'utilisation de moins d'intrants, notamment en fongicides.
- Pas de valorisation pour la HVE jusqu'à présent.



« J'ai obtenu la certification HVE grâce à l'association Eco-Phyt' et au GIEE Flandre française, explique Pierre Champion. Sans cette démarche collective, j'aurais eu du mal à faire le pas. »

Photos : Blandine Cailliez